



*Mission Permanente de L'Union des Comores auprès de l'Office des Nations Unies
et des autres Organisations Internationales à Genève*

**DECLARATION DE LA MISSION PERMANENTE DE L'UNION DES COMORES A
L'OCCASION DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DU KENYA,
EN SA 21 EME SESSION, A GENEVE, LE 22 JANVIER 2015**

Merci Monsieur Le Président,

La Délégation de l'Union des Comores souhaite une fraternelle bienvenue à la Délégation du Kenya qui a su démontrer le part pris du Kenya de placer la défense et la promotion des droits de l'homme au centre de ses priorités.

A l'appui de ce constat, je citerai la promulgation de la Constitution de 2010 et le plan de développement à moyen-terme 2013-2017.

Ces deux textes, en effet, chacun dans le domaine qui lui est propre, loin de se contenter d'évoquer en un préambule ou en quelques rapides articles, l'attachement du Kenya aux droits de l'Homme, sont formellement structurées pour ancrer ces droits au sein de l'appareil d'Etat comme fil conducteur de toute sa politique.

Et puis quel exemple de modestie et d'honnêteté nous donne ce Pays qui reconnaît en même temps les difficultés qu'il rencontre pour atteindre les objectifs fixés et lance un appel à la Communauté internationale pour l'aider à être fidèle à ses engagements.

Dans ces conditions, l'Union des Comores n'a qu'une recommandation à formuler ; relayer et amplifier cette requête auprès de la Communauté Internationale pour soutenir le Kenya dans les actions qu'il a ciblées et où des moyens supplémentaires sont requis pour atteindre les objectifs fixés.

Je vous remercie pour votre attention